

Projet d'établissement Multi Accueil du Parc Berthault



BULABULEDDA

Année 2019-2020

PROJET SOCIAL

Objectif : AJACCIO, ville du multi-accueil au service des enfants et des familles

Le projet social des établissements d'accueil de jeunes enfants de la ville d' Ajaccio entre dans le cadre de la politique sociale et familiale de la Municipalité. Politique qui souhaite donner une large place aux enfants et aux familles dans une dynamique ouverte aux besoins des parents dans leur diversité.

Tous les établissements fonctionnent en multi-accueil avec pour objectifs :

- de réserver un accueil de qualité aux enfants afin que ceux-ci trouvent un lieu de vie adapté, un îlot stable et disponible.
- d'offrir aux familles un mode de garde adapté à leurs besoins et de leur accorder plus de place au sein des structures
- de permettre aux parents d'allier vie familiale, vie professionnelle et vie personnelle par la flexibilité du multi-accueil

A ó Les établissements

- Les Haras : 60 places ó 3 mois à 4 ans
- A Rundinella : 20 places - 3 mois à 4 ans
- Berthault : 60 places de 3 mois à 4 ans
- La Souris-verte : 20 places de 3 mois à 6 ans
- Multi-accueil de Bodiccione : 20 places de 3 mois à 4 ans
- Multi-accueil de Pietralba : 20 places de 3 mois à 4 ans
- Multi-accueil de Mezzavia : 40 places de 3 mois à 4 ans

Tous les établissements peuvent exceptionnellement accueillir des enfants âgés de 4 à 6 ans, en dehors des temps scolaires.

Les structures sont implantées dans différents quartiers de la ville et permettent ainsi à chaque famille d'avoir un lieu d'accueil proche du domicile ou du lieu de travail.

Chaque établissement dispose d'un projet d'établissement avec une spécificité propre adaptée en fonction de l'âge des enfants accueillis, du nombre de place agréées par la PMI et de la configuration des locaux

Les établissements sont ouverts de 7h30 à 18h15 du lundi au vendredi.

Les fermetures annuelles sont : 4 semaines au mois d'août et une semaine entre Noël et jour de l'An. Un seul établissement reste ouvert au mois d'août afin d'offrir un mode de garde pour les familles qui travaillent durant cette période.

B - Les besoins des familles

La souplesse de l'accueil doit répondre au mieux aux besoins des familles : toutes les précisions sont mentionnées dans le règlement intérieur des établissements.

L'accueil peut-être :

- soit régulier : les parents signent un contrat de réservation de place en fonction de leurs besoins (nombre d'heures par semaine et nombre de semaines nécessaires).
- soit occasionnel : des places sont proposées en fonction des disponibilités de la journée, elles peuvent être réservées le jour-même voire la semaine précédente. Cet accueil peut aller de quelques heures à des journées entières
- l'accueil d'urgence n'est accepté qu'après une évaluation réelle du besoin effectuée par la Directrice de l'établissement ou par la Directrice du service petite enfance

Afin d'aider les familles en difficulté, 10% des places sont accessibles aux enfants issus de familles en situation de pauvreté ou dont les parents sont dans des parcours d'insertion sociale ou professionnelle.

C ó La qualité de l'accueil du jeune enfant

La qualité de l'accueil du jeune enfant est la priorité du projet.

Si l'accueil régulier ne pose pas de problème, l'accueil occasionnel a demandé une réflexion particulière afin de permettre à l'enfant d'avoir une intégration optimale dans les établissements.

Il faut rappeler que les repères de l'enfant se constituent dès la petite enfance d'où la nécessité d'exiger la prise en charge sur la qualité.

Avant l'entrée en crèche, certaines règles devront être respectées :

- proposer une période d'adaptation adaptée à chaque enfant et à sa famille
- la fréquentation, même si elle est occasionnelle, devra néanmoins conserver une certaine régularité

Les enfants porteurs d'une maladie chronique ou d'un handicap peuvent être accueillis dans les établissements, dès lors que leur handicap ou maladie ne nécessitent pas une attention telle que le personnel ne puisse plus assurer la prise en charge et la surveillance des autres enfants. Afin de faciliter leur intégration, les modalités d'accueil seront étudiées et adaptées en concertation entre les parents et la Directrice. Pour les autres enfants, l'accueil avec un accompagnant est possible selon les possibilités du service.

Nos établissements sont des structures d'accueil assurant un service public sans spécialisation. Néanmoins il s'avère possible que certains enfants puissent présenter des besoins spécifiques en matière de soins ou d'une surveillance particulière : dans ce cas un « protocole de soins »

sera établi par le médecin traitant qui le transmettra ensuite au médecin de crèche qui laissera alors les consignes au personnel.

D'autre part, l'accompagnement de certains enfants peut nécessiter la mise en place « d'un projet personnalisé éducatif ». Ce projet prendra en compte les besoins de l'enfant et déterminera les objectifs que l'on veut atteindre : socialisation, langage, psychomotricité, apprentissages. Ce document sera fait en collaboration avec les parents, le médecin de l'enfant, le multi-accueil et le cas échéant, l'établissement spécialisé qui suit l'enfant.

Le multi-accueil doit être adapté aux locaux existants, au personnel présent ainsi qu'à la capacité d'accueil autorisée. Chaque établissement adapte ses temps d'accueil en adéquation avec son fonctionnement.

D ó La participation des familles

Par famille, on entend : parents, grands-parents, substituts parentaux, amis .

Sous certaines conditions bien déterminées par les équipes professionnelles, les familles vont participer à la vie de la crèche :

- les arrivées et départs sont des moments importants de la journée avec la séparation et les retrouvailles. Ces deux temps forts sont à privilégier et les familles invitées à y participer : prendre le temps de la séparation, changer l'enfant si nécessaire et ne pas laisser les « tatas » le faire à leur place, donner le biberon, prendre un petit moment pour discuter avant de partir .
- fêtes et anniversaires : chacun peut s'investir pour l'élaboration de ces événements
- participation lors d'activités selon les potentialités de chacun : sorties, lecture de contes, musique, préparation d'un goûter festif
- réunion d'information où différents thèmes seront abordés : alimentation, propreté, sécurité

L'accueil sera privilégié avec écoute des parents et conseils si besoin

Le personnel se doit de respecter la confidentialité de ce qui lui a été confié.

Dans la plupart des établissements il existe un espace réservé aux parents: c'est un lieu d'échange avec la possibilité de création de réseaux d'parents. C'est un espace de convivialité pour lutter contre l'exclusion et l'indifférence. Il permet aux familles de se rencontrer mais aussi de pouvoir faire des échanges de service. D'autres structures n'ont pu aménager un tel espace faute de place.

E ó Le personnel

La composition des équipes répond à la réglementation en vigueur, nombre et qualification des agents.

La mise en place du multi-accueil donne des missions différentes au personnel : au delà de la prise en charge des enfants qui lui sont confiés, chaque agent aura un rôle d'accompagnement des familles avec une action sociale.

Une psychologue assure des vacations dans chacun des établissements. Elle peut intervenir à la demande du personnel ou des familles.

Il est nécessaire que chaque agent puisse entretenir et développer ses compétences professionnelles.

Un réseau petite enfance et parentalité « A Ciucciareta » constitué par du personnel représentant chacun des établissements se réunit régulièrement, il a pour objectifs :

- de traiter des thématiques psychopédagogiques qui permettent de formaliser ce qui est fait au quotidien et de diffuser des messages d'information aux familles et aux assistantes maternelles
- de faire des échanges de pratiques professionnelles

Tout le personnel participe à l'élaboration des projets d'établissement et celui-ci fait l'objet d'une réactualisation régulière.

Nous nous devons aussi de respecter les compétences de chacun en respectant ses limites : séparation des différentes tâches en fonction des possibilités de chaque agent.

F ó Les autres services et les partenaires

- Relais Assistantes Maternelles ó RAM
- Caisse d'Allocations Familiales - CAF
- Protection Maternelle et Infantile - PMI
- Services sociaux : accueil prioritaire (familles en difficulté), accueil d'urgence
- Relations avec les autres structures petite enfance de la ville
- Actions passerelles avec les écoles ou autres structures d'accueil
- Centre d'Action Médico-Social Précoce ó CAMSP
- Centre Inter Secteur pour l'enfance - CISE

Ces relations sont très importantes pour la qualité du travail effectué :

- Une collaboration entre toutes les structures d'accueil de jeunes enfants et le RAM nous permet d'avoir une action commune et complémentaire sur l'ensemble de la ville et de ses environs. Elle permet en outre aux professionnels d'échanger des expériences afin d'en tirer profit pour améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant. Ceci renforce les liens professionnels et crée un réseau entre les différentes structures de garde
- Une collaboration efficace avec les services de la CAF et de la PMI améliore la qualité du service
- Une collaboration avec les services sociaux de la ville et des différentes collectivités permet de répondre aux besoins des familles en difficulté et de mieux les accompagner
- Les actions passerelles permettent de préparer l'enfant lors d'un changement d'établissement (autre structure d'accueil ou école), ceci entre dans le cadre du respect de l'enfant et de la qualité de l'accueil.

G ó Les missions de prévention

Les missions des lieux d'accueil de la petite enfance ont évolué. Elles répondent aux besoins des enfants et ont un rôle de soutien à la parentalité. Leur action s'inscrit dans des notions de coéducation, de lutte contre les exclusions sociales, de bien-traitance et de prévenance.

Tous les lieux d'accueil participent à la prévention :

- des troubles individuels de l'enfant
- des dysfonctionnements relationnels entre parents et enfants : c'est l'accompagnement à la parentalité
- des difficultés de santé
- des exclusions sociales de l'enfant et des parents
- de la maltraitance

En matière de santé publique, plusieurs actions de prévention sont mises en place :

- Dépistage des troubles visuels
- Campagne d'hygiène bucco-dentaire
- Semaines d'information sur l'équilibre alimentaire
- Campagne d'information sur les risques d'accidents de la vie courante
- Intérêt de la vaccination
- Information sur le risque solaire

Conclusion

Ce projet mise donc sur la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille.

Il doit permettre à l'enfant une socialisation optimale avec une prise en compte de l'espace et des rythmes de chacun

Il permet de répondre aux besoins des familles en matière de garde, d'accorder un temps d'écoute aux parents et de créer des réseaux parents.

Pour mener à bien ce projet de manière optimale, tous les acteurs devront respecter le triangle de qualité enfant ó parents - professionnels. Pour chacun des sommets, 3 critères devront être pris en considération et ce, pour chacun des acteurs :

- le bien-être
- les besoins
- les compétences

La qualité peut se définir ainsi :

- Respect et tolérance de chacun
- Accueil chaleureux et de qualité
- Travail de qualité
- Disponibilité
- Confiance
- Conscience professionnelle
- Personnel qualifié

PROJET PEDAGOGIQUE

PLANETE ENFANCE

Un enfant,
Ça vous décroche un rêve,
Ça le porte à ses lèvres,
Et ça part en chantant.
Un enfant,
Avec un peu de chance,
Ça attend le silence
Et ça pleure des diamants.
Et ça rit,
A ne savoir que faire,
Et ça pleure
En nous voyant pleurer.
Ça s'endort,
De l'or sous les paupières,
Et ça dort,
Pour mieux nous faire rêver.
í
Et ça demande,
Si les nuages ont des ailes,
Et ça s'inquiète
D'une neige tombée,
Et ça s'endort,
De l'or sous les paupières,
Et ça se doute
Qu'il n'y a plus de fées .

JACQUES BREL

PRESENTATION DU MULTI ACCUEIL ET DE L'ÉQUIPE

Le multi accueil

Au début, les crèches avaient pour mission de garder les enfants dont les mères travaillaient, en assurant les soins d'hygiène, l'alimentation et le sommeil. Aujourd'hui les missions sont plus larges et répondent à une approche psycho-éducative et sociale. Puis il a fallu adapter le temps de garde en fonction des familles : c'est l'apparition du multi-accueil.

Il est donc proposé un accueil souple (flexibilité du contrat à la demie heure) tout en préservant une certaine cohérence dans le service proposé. L'accueil et les départs au moment des temps de vie important comme le repas, la sieste et les activités d'éveil sont organisés.

- **L'accueil du matin** se fait de **7H30 à 9H30** pas au-delà pour permettre la mise en place d'activité d'éveil.
- **Les départs du matin** se font après le repas à **12H00 ou à 12H30** juste avant la sieste.

Arrivée pour les mi temps l'après midi :

- **L'après-midi les enfants sont à nouveau accueillis** de préférence à partir de **12h30 à 13h00** pour éviter trop de mouvement au moment de la sieste et de réveiller les enfants.
- **Les départs de l'après-midi** se feront au levé de sieste, après le goûter soit à **16H**.

L'équipe

Directrice : une infirmière puéricultrice chargée de l'organisation et du bon fonctionnement de la crèche (gestion du personnel et administrative). De plus elle est chargée de l'accueil, de l'écoute et de l'information des familles.

Une éducatrice de jeunes enfants : elle a pour rôle de favoriser l'éveil de l'enfant d'après des besoins identifiés et sur la base d'une concertation permanente avec la directrice et l'équipe. Elle élabore le projet pédagogique en collaboration avec l'équipe. Elle assure la continuité de direction selon les modalités qui auront été définies par la directrice.

Une secrétaire : son travail consiste à rédiger et à classer le courrier, à prendre les communications et accueillir les familles. En l'absence de la directrice, elle aménage le planning du personnel.

Vingt et un agents encadrant les enfants : elles ont pour mission de veiller au bien être de l'enfant et de favoriser son développement. Un cuisinier et une aide qui élaborent les menus et confectionnent les repas.

Un pédiatre, vacataire

Un psychologue, vacataire

Un factotum (à mi-temps)

L'entretien est effectué par une entreprise de nettoyage

Déroulement de la journée

7h30-9h30 : l'accueil

C'est l'accueil de l'enfant, mais c'est aussi celui des parents. C'est le moment où l'on fait le point avec les parents. Le personnel note sur le cahier de transmissions l'heure d'arrivée et les consignes concernant votre enfant.

L'accueil est un moment de relation individuelle privilégié avec les enfants où les désirs de chacun sont respectés. Certains veulent être pris dans les bras, d'autres pas. L'enfant est mis face à la réalité, il voit partir ses parents. A nous de verbaliser cet instant en expliquant à l'enfant pour l'aider à accepter la séparation et que le parent puisse partir en confiance.

8h15 : la collation

Le premier vrai repas de la journée c'est le petit déjeuner qui est pris à la maison. Il est composé d'un produit laitier, un produit céréalier et d'un fruit. Cependant une collation, est proposée aux enfants (un fruit et une boisson) qui sont arrivés tôt et n'ont pas bien déjeuné.

9h00 : activités proposés où jeux libres pour les plus jeunes

C'est le temps des jeux libres où les bébés peuvent faire de merveilleuses découvertes. Les plus grands pourront participer aux activités proposées par l'équipe suivant les différents domaines de la pédagogie : motricité fine et générale, langage, perception, découverte, espace / /temps.

10h : Sortie dans la cour et début des changes

Les plus grands sortent dans la cour prendre un bol d'air, se défouler et exploiter allègrement leur « psychomotricité générale ». En ce qui concerne les bébés : cela n'est pas systématique. Le personnel répond aux besoins de chaque enfant de façon individuelle, selon le rythme de celui-ci. Les temps de jeux se mêlent au temps de sommeil et au temps de change. Tout comme les sorties qui ont lieu de façon échelonnée et selon le temps. Le change est un moment de relation privilégiée et individuelle entre l'enfant et l'adulte. Moment de communication intense, d'échanges affectifs. Invitation à aller sur les petits toilettes adaptés aux enfants pour ceux qui se sentent prêts et non un forcing ; il est important de respecter le rythme de chaque enfant.

10h45 : Temps calme

Avant le repas un temps de relaxation est instauré, où les enfants sont installés sur les tapis et écoutent de la musique douce, on en profite pour favoriser l'écoute de musique Corse. Ce moment de détente est nécessaire pour pouvoir manger dans le calme.

11h00 : le repas

Pour les bébés la diversification alimentaire se fait progressivement à la maison et suivons le régime alimentaire à la crèche. Les grands mangent seuls assis autour de la table. Ils prennent le temps de manger à leur rythme et si certains demandent de l'aide, nous sommes là ! Le menu est affiché, afin que le repas du soir soit composé en fonction.

12h00 : la sieste

Les bébés sont soit couchés s'ils ont sommeil ou jouent librement sur les tapis en respectant le sommeil des autres enfants : jeux calmes lumière tamisée. Les temps de sommeil des bébés sont régulés en fonction des besoins de chacun. Les plus grands sont couchés toujours à la même heure, et occupent toujours le même lit (ce qui est un repère sécurisant). Ils ont avec eux leur doudou et sucette. La sieste est toujours encadrée par un adulte.

15h : lever de la sieste

Ce moment est aussi un moment de calme où toute agitation doit être évitée. C'est un moment affectif important. L'enfant se réveille doucement et demande la présence de l'adulte. Pendant qu'un adulte procède au change, les autres enfants peuvent écouter une histoire, regarder des livres ou écouter des chansons douces.

15h30 : l'heure du goûter

Certains boivent leur biberon, d'autres ont un produit laitier type fromage blanc ou yaourt et une compote de fruit. Selon leur goût et leur âge.
A noter que nous leur donnons de l'eau toute la journée.

16h sortie dans la cour et activités libres í í í 18h15 fermeture

Il s'agit de leur proposer des jeux libres sans pour autant leur demander une attention soutenue. Il ne faut pas oublier que c'est la fin de la journée, qu'ils sont fatigués, et qu'ils attendent surtout leur papa et leur maman.

L'aménagement de l'espace

Section des bébés : l'espace est divisé en deux pièces, l'une dispose d'un dortoir ouvert, d'un coin change et d'un espace d'éveil avec des tapis et un parc. La seconde pièce dispose de deux dortoirs, d'une biberonnerie d'un espace pour le repas.

Section des moyens : l'espace est divisé en deux pièces identiques composés d'une cuisine commune, d'un dortoir de chaque côté, d'un coin change et d'un espace pour le repas et d'un coin dînette.

La section des grands : l'espace est divisé également en deux, d'un côté deux dortoirs un coin changes et une salle d'éveil, de l'autre côté un dortoir, un coin change, une salle de jeu (coin symbolique) et un espace pour le repas.

Les trois sections disposent de cours privatives et elles se partagent l'atrium, la salle de motricité et la salle de peinture.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le projet pédagogique est un outil pour l'équipe d'harmonisation des pratiques, mais il est également un moyen de communication envers les institutions et les parents. Ainsi, durant l'année des réunions ont permis à l'équipe (deux agents par section) d'avoir une réflexion sur différents thèmes pour élaborer cet écrit. L'année prochaine d'autres personnes de l'équipe viendront compléter ce projet qui se doit d'être évolutif.

LE BILINGUISME

Depuis 2005, l'objectif de la Mairie d'Ajaccio est d'offrir à tous les enfants, le bénéfice « d'un bain linguistique » dès la prime enfance.

2009/2010 : Au sein du multi accueil nous avons bénéficié d'un enseignant en langue corse.

2011/2012 : l'éducatrice a bénéficié d'une formation en langue corse au CNFPT.

2013/2014 : Quatre agents ont obtenu « u certificatu ».

Dans chaque section **un référent en langue Corse** est chargé du matériel pédagogique et informe l'équipe des comptes rendus des réunions pédagogiques. En effet il est important d'avoir des supports écrits (comptines, cahier de chansons) à disposition dans les sections.

Si très peu de **comptines** nous ont été transmises en corse, beaucoup de comptines française ont été traduites en Corse et nous les utilisons à différents temps de la journée.

La chanson est une des manières les plus simples d'introduire une langue sans que personne ne se sente en difficulté « l'apprentissage rime avec plaisir ». Le répertoire des chansons Corse pour les enfants sont conséquents et beaucoup de thèmes y sont abordés (noël, carnaval, pâques..).

De plus pour que les enfants puissent bénéficier d'un **bain linguistique** l'ensemble de **l'équipe s'exprime le plus souvent possible en langue Corse à tous les moments de la journée**. Au moment de l'accueil, l'appel, le change, le repas en utilisant des mots simples et répétitifs.

L'éducatrice aidée par le service de langue Corse traduit en langue Corse les notes aux parents, (informations, menus..).

DECOUVERTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Les enfants inscrits dans notre crèche, en âge de rentrer à l'école maternelle à la prochaine rentrée scolaire, vont pouvoir découvrir l'école qui fait partie de leur environnement immédiat.

La découverte (qui est l'un des cinq domaines de la pédagogie) fait partie intégrante de notre projet pédagogique.

Nous descendons en petit groupe, participer au regroupement du matin dans la classe de la directrice. Les enfants participent aux différents ateliers, puis nous visitons l'école avant de partager un petit temps dans la cour.

Réflexion en équipe sur les thèmes :

L'adaptation :

C'est une période importante durant laquelle **se prépare la séparation** des parents avec leur enfant. C'est un **moment d'écoute et d'échange** entre les parents et l'équipe qui permet de faire réciproquement connaissance et de collecter les informations sur l'enfant (gros dormeur ou pas, petit mangeur ou glouton, tétine ou pouce) pour préserver la stabilité, la sécurité et la continuité dont l'enfant a besoin. Quel que soit l'âge de l'enfant, il a déjà un passé, des habitudes, un rythme de vie qui lui sont propres.

Elle est aussi indispensable aux parents pour les sécuriser, à l'équipe pour répondre correctement aux besoins de l'enfant qu'à l'enfant lui-même pour lui éviter le passage brutal du milieu familial à un environnement inconnu.

L'enfant prendra au cours de cette période d'adaptation des repères qui l'aideront à se familiariser avec son futur lieu de vie.

La durée de l'adaptation est variable en fonction de chaque famille : il faut du temps à l'enfant pour intégrer tous ces changements, aux parents chez qui le travail psychologique doit se faire pour accepter de confier leur enfant, et à l'équipe pour une plus grande connaissance de l'enfant et de ses parents. Il est très important de respecter ces étapes et de les adapter en fonction des réactions de l'enfant.

L'enfant viendra avec ses parents, puis lorsqu'enfant et parents sont prêts, ces derniers s'absentent progressivement de plus en plus longtemps jusqu'à ce que l'enfant passe une petite journée à la crèche.

Un objet « transitionnel » doudou, taie d'oreiller, peluche, etc. fera le lien entre la crèche et la maison.

Les rituels :

Les rituels sont un ensemble d'habitudes (gestes, paroles) tout au long de la journée qui rythme le temps et servent de repères. Ils marquent les temps importants d'une journée (repas, temps calme, activités...). La régularité et la répétition des rituels rassurent l'enfant et lui permettent rapidement d'anticiper ce qui va se passer. Par exemple pour changer de pièce, les enfants de la section des grands forment un petit train pour éviter les déplacements trop bruyants et favoriser la socialisation.

Les rythmes :

Le rythme se définit par la fréquence et la répétition des moments importants pour l'enfant. Il est important de respecter les rythmes de l'enfant, la collectivité dans son organisation tient compte de ses différents besoins.

L'autonomie :

Favoriser l'autonomie, c'est favoriser ce que l'enfant peut faire seul et ne pas faire à la place de l'enfant pour aller plus vite. Il s'agit d'aider l'enfant à faire seul. Favoriser l'autonomie c'est aussi poser des limites, «donne-moi des limites pour m'aider à bien grandir ».

Les règles de la collectivité : l'adulte (parent et équipe) verbalise les interdits et les règles de la crèche (ne pas jeter les jouets, ne pas mordre, ne pas se taper). Une fois que l'enfant aura compris les limites et dépassé sa frustration, il pourra grandir et évoluer sereinement.

Le sommeil :

Veiller à ce que l'enfant dorme en fonction de ses besoins (surveiller les signes de fatigue). L'accompagnement au moment de l'endormissement est important, on va lui donner sa tétine son doudou et rester à côté de lui pour qu'il s'endorme tranquillement.

Le développement :

Respecter le rythme de développement de chacun (langage, motricité), en évitant les comparaisons entre les enfants. Proposer des activités adaptées aux capacités de chacun. Accompagner et tenir compte de l'avis de l'enfant quand à l'acquisition de la propreté (proposer sans forcer).

Le langage :

Afin d'offrir un « bain linguistique » dès le plus jeune âge, la ville d'Ajaccio s'organise pour que chacune de ses structures bénéficie d'une formation en langue corse. Un professeur de langue Corse intervient au sein des structures.

Les activités :

Priorité au plaisir de faire et d'apprendre, sans objectif de productions attendues.

L'enfant de 0 à 1 an :

Dès ses premières heures, la perception du monde parvient au bébé à travers chacun de ses cinq sens, déjà éveillés depuis la vie utérine. A commencer par le toucher : la peau du nouveau-né est très sensible à la température et surtout aux caresses qui rappellent les ondes de douceur du liquide amniotique. L'élaboration du goût s'élabore également, semble-t-il dès la vie foetale. Comment expliquer autrement que le nouveau-né indien préfère le lait parfumé au curry, épice favorite de la cuisine indienne ? L'enfant perçoit des odeurs. Il reconnaît et manifeste une préférence pour une odeur donnée (de cerise ou de gingembre) à laquelle il a été soumis pendant 24 heures, comme l'on montré des chercheurs du C.N.R.S. sans parler de l'odeur de sa mère qu'il perçoit et préfère très précocement. Le nouveau-né est très sensible aux sons, on peut le voir sursauter lorsqu'une porte claque. De plus les scientifiques sont formels : le bébé voit dès qu'il ouvre les yeux au monde. Tous n'ont pas la même acuité visuelle, et celle-ci est faible. Cependant, la vision est nette à 20-30 cm, distance bien utile puisque c'est celle qui le sépare du visage de sa mère, lorsqu'il est dans ses bras. On sait aussi que le nourrisson a une mémoire. Ainsi, un bébé de 45 heures qui reçoit une tétine quand il entend une certaine musique, ouvre la bouche pour commencer à téter dès la répétition de cette même phrase musicale 10 heures plus tard. De même il est prouvé que le bébé reconnaît sa langue maternelle. En posant le principe que l'enfant tète avec une ardeur renouvelée

lorsqu'il entend la voix maternelle. De mois en mois, le nourrisson fait de nouveaux apprentissages, et l'adulte peut l'aider.

Voici proposé les grandes étapes du développement de l'enfant en rappelant que chacun évoluera à son propre rythme. **Un mois** : les mobiles de couleurs vives et contrastées attirent le nouveau né – les placer à environ 30 cm des yeux. **Deux mois** : bébé commence à ouvrir les mains, c'est le moment de glisser des hochets faciles à tenir pour l'aider à coordonner la vue, l'ouïe et le toucher. **Trois mois** : il s'intéresse de près aux objets qu'il tient, puis les explore de sa bouche. On peut lui proposer toutes sortes de jouets avec différentes matières (bois, tissus, peluches, animaux en caoutchouc, etc.). **Quatre mois** : voici venu le moment de faire connaissance avec le livre. En tissu, en bois, en mousse ou pour le bain. **Cinq-six mois** : le bébé saisit des objets volontairement : anneaux de dentition plastifiés, hochets variés, portiques. **Sept-huit mois** : le babillage apparaît. Il est important plus que jamais de nommer les objets, comptines et jeux de mains le séduiront également. Comme l'enfant tient seul on peut lui proposer aussi les tableaux d'éveil. **Neuf-dix mois** : la maîtrise de la pince est acquise (pouce, index). Il lâche un objet volontairement et peut le passer d'une main à l'autre : cubes à empiler, formes à encastrer, etc. **vers dix mois vient le quatre pattes**, c'est le temps des porteurs. **Onze-douze mois** : station debout avec ou sans appui (jouets sur lesquels l'enfant puisse prendre appui puis objets à tirer ou à pousser)

L'enfant de 1 à 2 ans :

A cet âge l'enfant utilise le jeu comme moyen de communication privilégié afin de construire sa personnalité. Les jouets sont des accessoires de jeux. Ils favorisent l'éveil du tout-petit. Deux grands stades existent : **avant et après la marche**.

Avant l'acquisition de la marche c'est l'âge où l'enfant a besoin de manipuler, d'attraper, de s'asseoir, de marcher à quatre pattes et de ramper. L'enfant s'éveille au monde et il le fait par l'intermédiaire de tous ses sens : visuel : jeux colorés auditif : jouets sonores tactile : matériaux divers et même olfactif.

Après l'acquisition de la marche. Une fois qu'il marche, le jeune enfant se décentre de lui-même et s'ouvre sur le monde. La motricité globale : coordination des mouvements et équilibre plus stable. La motricité fine : la préhension et le relâchement sont désormais volontaires

L'intelligence : l'enfant prend conscience des rapports de cause à effet La socialisation : les jouets sont des moyens d'échanges entre les enfants

L'enfant de 2 à 3 ans :

Les principales caractéristiques à cet âge sont :

Une personnalité plus affirmée.

Une plus grande socialisation.

Un esprit de plus en plus curieux.

L'accès à la pensée symbolique (l'enfant peut se représenter mentalement une situation vécue).

L'enfant aime se concentrer, réfléchir, inventer (on peut lui proposer des jeux éducatifs).

L'enfant aime mimer des situations (on peut lui aménager des coins symboliques : dînettes, garages, déguisement, etc.)

L'enfant a besoin de se dépenser physiquement (jeux moteurs, vélo et parcours de motricité).

L'enfant apprécie les activités de jeux collectifs (rondes, danses).

